

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX

ORDRE DU JOUR
Séance extraordinaire
JEUDI LE 1^{er} OCTOBRE 2026 À 8 H 15
AU 15, RUE FORGET À BAIE-SAINT-PAUL
(SALLE DU CONSEIL)

Avis vous est par les présentes donné, par le soussigné, greffier, de la susdite municipalité, qu'une séance extraordinaire se tiendra le JEUDI LE 1^{er} OCTOBRE 2026 à compter de 8 h 15 à l'endroit désigné, soit au 15, rue Forget à Baie-Saint-Paul (salle du Conseil).

Les sujets traités seront alors les suivants, à savoir :

A- OUVERTURE DE LA SÉANCE

B- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C- LECTURE OU DÉPÔT DES MINUTES

D- RÈGLEMENT

E- RÉOLUTIONS

ADMINISTRATION ET LÉGISLATION

- 1-** Ressources humaines
- 2-** Soirée du FRIL 2026 – achat de billets
- 3-** Musée d'art contemporain – cocktail de financement 2026 – achat de billets

SÉCURITÉ PUBLIQUE

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

LOISIRS, PARCS ET CULTURE

- 4-** Modification à la résolution 26-09-373 - Bibliothèque René-Richard - Dépôt au programme aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) – Volet 2.1 Intervention visant un bien meuble

F- AFFAIRES NOUVELLES – DÉLÉGATIONS – DEMANDES DIVERSES

G- PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

H- QUESTIONS DU PUBLIC

I- LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

DONNÉ EN LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL, CE 29^{ème} JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DE L'ANNÉE 2026



Emilien Bouchard
Greffier